APPEL À CANDIDATURE CONTRAT DOCTORAL

Doctorant (H/F) en géographie.

Projet *Pérennis - Maintenance du patrimoine bâti*

Informations générales sur l'offre d'emploi

Date de publication : 27/10/2026

Nom du responsable scientifique (direction de la thèse) : Lydia Coudroy de Lille, Laetitia Mongeard

Type de contrat : Contrat doctoral

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : 04/01/2027

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 2 300 € brut mensuel

Lieu de travail : Université Lumière Lyon 2 – Campus Berges du Rhône - 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.

Laboratoire de rattachement : UMR Environnement Ville Société

École doctorale de rattachement : ED 483 Sciences sociales

Langues parlées souhaitées : français, anglais.

Fréquence de déplacement : ponctuels (zone départementale, régionale, nationale, internationale)

Permis de conduire nécessaire : NON

Description du sujet de thèse

Le projet Pérennis

En croisant enjeux environnementaux, économiques et sociaux, le projet propose de considérer un objet peu étudié pour penser l'adaptation des villes au changement climatique : la maintenance des patrimoines techniques urbains. La maintenance est appréhendée comme une série d'actions techniques et comme un vecteur de transformation des pratiques urbaines et des savoirs. Nous interrogeons comment ces pratiques peuvent concilier pérennité du bâti et adaptation aux contraintes et opportunités contemporaines. Le projet souligne le rôle stratégique de la maintenance dans la transition écologique et questionnera les formes de savoir, de gouvernance et d'innovation qui la sous-tendent. Le secteur du bâtiment et des travaux publics constitue un point d'entrée majeur pour le défi climatique. Premier secteur consommateur d'énergie en France, il est responsable de 23 % des émissions nationales de GES et de 69 % de l'ensemble des déchets nationaux selon l'ADEME (2024).

Dans ce contexte, les stratégies de maintenance et d'entretien du patrimoine technique urbain constituent des leviers structurants pour une transition vers une économie bas carbone dans la mesure

où les activités de la phase usage sont prédominantes dans ce bilan. La prolongation de la durée de vie des ouvrages et la prévention des opérations lourdes, notamment par la réparabilité, constituent des alternatives prometteuses pour réduire les impacts environnementaux. Né de la rencontre de recherches relatives aux infrastructures (Florentin, 2015), à la matérialité de la production urbaine (Desvaux, 2017 ; Mongeard, 2018) et à la low-tech (Tanguy, 2023), le projet explore les pratiques de maintenance dans le cadre de formes urbaines diverses. Les stratégies de maintenance s'inscrivent dans une logique de sobriété matérielle et énergétique et d'adaptation face au dérèglement climatique et ce en amont de rénovations lourdes, coûteuses en ressources et dépendantes de solutions technologiques complexes (Florentin, 2019). L'étude interrogera les acteurs impliqués, les politiques publiques qui encadrent les pratiques et la production et la circulation des savoirs relatifs à ce patrimoine. Une attention particulière sera portée aux différentes configurations : biens publics, privés, ouvrages de grande échelle, parfois avec des contraintes patrimoniales fortes.

Articulant les échelles du bâtiment, des réseaux et de la région urbaine, nous souhaitons identifier les pratiques professionnelles et « habitantes » d'entretien ou de réparation réalisées afin de rendre visibles les adaptations nécessaires au contexte climatique et à un urbanisme low-tech moins vulnérable aux aléas extérieurs et aux effets de dépendance multiples (rupture d'approvisionnement, pénurie de ressources). Le projet examinera la coexistence de différents modes de maintenance - collaborative ou concurrentielle - à travers une attention portée à la place de technologies sophistiquées ou de pratiques low-tech. Cette approche croise les perspectives techniques, sociales et organisationnelles en mobilisant des méthodologies issues des sciences de l'ingénieur et de l'environnement et des SHS et STS. La concomitance des thèses est pensée pour mener à leur articulation, l'adaptation des bâtiments et celle des réseaux étant directement liées (Tabourdeau et Debizet, 2017).

Description de la thèse attendue

Le patrimoine bâti fait face à des enjeux renouvelés dans le contexte des changements environnementaux, rendant nécessaire une sobriété matérielle (Barles et al., 2024). Celle-ci peut consister à éviter les processus de démolition-reconstruction en préservant l'existant. Cet objectif suppose de faire durer les bâtiments, d'un point de vue matériel par des actions et interventions ponctuelles et quotidiennes -, de l'entretien à la réhabilitation -, et d'un point de vue fonctionnel par d'éventuelles restaurations ou reconversions venant modifier les usages et leur fonctionnement, et permettre de répondre aux objectifs de densification limitant l'étalement urbain. Le changement climatique complexifie encore cette perspective de vie longue des bâtiments en rendant nécessaire leur adaptation afin qu'ils restent habitables, par des interventions massives ou de nouvelles façons de faire au quotidien.

La thèse a pour objectif de documenter et comprendre les pratiques, professionnelles et des différents usagers, d'entretien des bâtiments, jugées garantes de leur pérennité et de leur adaptation par les soins (Denis et Pontille, 2022) accordés au cadre bâti. Le présupposé est que ces activités – réalisées par un gardien, des habitants, des entreprises spécialisées… - restent appréhendées comme des opérations techniques secondaires, alors même qu'elles reposent sur un ensemble de pratiques sociales, savoirs situés et dispositifs organisationnels qui conditionnent leur efficacité et leur soutenabilité (Strebel et al., 2022). La thèse s'intéressera à la continuité de soin assurée entre pratiques professionnelles, normes et savoir-faire techniques d'une part et « bricolage » et actions individuelles d'autre part, continuité bien souvent invisibilisée et ignorée des pouvoirs publics. L'ambition est d'identifier les infrastructures sociales sous-jacentes aux pratiques (Desvaux, 2024) afin qu'elles puissent être soutenues par des politiques publiques dans le contexte de l'adaptation au changement climatique.

La thèse inscrite en géographie mettra en perspective ces infrastructures sociales dont dépendent aussi la production de l'information sur l'état du bâti, sa circulation et sa transmission dans le temps (diagnostics, signalements, carnets d'entretien, outils numériques, transmissions orales).
L'analyse portera sur un échantillon de bâtiments du territoire de la Métropole de Lyon représentatifs de différentes formes d'urbanisation et régimes de gestion. Cette approche comparative vise à mettre en

évidence la diversité des infrastructures sociales de l'entretien et leurs variations selon les contextes institutionnels et économiques, selon les degrés de dépendance à des systèmes techniques complexes ou à des chaînes d'expertises, de matériaux et de régulation.

Contexte de travail

La doctorante ou le doctorant sera recruté par l'Université Lumière Lyon 2 pour une durée de 36 mois, et inscrit en doctorat au sein de l'école doctorale Sciences sociales.

Ce contrat doctoral s'inscrit dans le cadre du projet Pérennis du Programme et Equipement Prioritaire d'Excellence « Ville durable, bâtiments innovants » (PEPR-VDBI) financé par l'ANR. Ce projet fonctionne en lien avec d'autres projets scientifiques portés au sein du PEPR-VDBI : TRACES (Transformer pour adapter l'existant : une approche multiscalaire et systémique), VILLEGARDEN, NESPAMEX (Nouveaux espaces publics : de l'aménagement à l'exploitation). Le projet Pérennis s'appuie sur un réseau académique constitué de l'Université Lumière Lyon 2, l'École Nationale des Ponts et Chaussées, l'École des Mines de Saint-Étienne. La thèse sera réalisée également en lien avec des partenaires non académiques : le Rize (Villeurbanne), l'École Nationale de Police.

Un comité de thèse sera constitué, comprenant les directrices de thèse ainsi que Pierre Desvaux, chercheur en géographie, Le Mans Université, UMR Espace et société.

Profil

- Première inscription en thèse en **2026-2027**
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle)
- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent (Géographie, Aménagement et urbanisme, Sciences politiques, Sociologie, Anthropologie, Architecture) et remplir les conditions d'éligibilité fixées par l'école doctorale (cf. https://edsciencessociales.universite-lyon.fr)

Modalités de candidature

- CV (2 pages maximum)
- Lettre de motivation (2 pages maximum)
- Un projet de thèse (12 000 caractères maximum, espaces comprises) basé sur cet appel à candidature et incluant les modalités d'insertion dans l'UMR EVS
- Le relevé de notes de master
- Le résumé du mémoire de master (5000 signes maximum, espaces comprises)
- Le PV de soutenance du master
- Le mémoire de master ou de fin d'études (le cas échéant) en pdf.

Calendrier
27/10/2026 : publication de l'appel à candidatures 27/11/2026 : date limite réception des candidatures 04/12/2026 : admissibilité Du 14 au 18/12/2026 : auditions

Composition du comité de sélection des candidatures
- Mme Lydia Coudroy de Lille - Mme. Laetitia Mongeard - M. Pierre Desvaux